

**Appel aux Lettres d'Intention (LDI)**  
**Hotspot de Biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest**  
**Petites Subventions**

**Date d'Ouverture:** 17 Mai 2021

**Date de Clôture:** 13 Juin 2021 (minuit GMT)

**Pays Eligibles :**

Cameroun, Sao Tomé & Príncipe

**Candidats Eligibles :** Cet appel est uniquement ouvert aux Organisations de la Société Civile (OSC) qui ont signé un accord dans le cadre du programme de mentorat du CEPF (désignées comme "Mentees"), mis en oeuvre par Fauna and Flora International (à São Tomé et Príncipe), Tropical Biology Association (au Cameroun); respectivement dénommés "Mentors".

**Budget Eligible:**

Le budget maximum pour cet appel est de **US \$25 000,00** par projet. Tout projet présentant un budget supérieur à 25 000 dollars US ne sera pas pris en considération.

**Calendrier du Projet :**

La date probable de début du projet est estimée au plus tôt au 2 août 2021. Toutes les activités du projet doivent être achevées et le rapport final approuvé avant le 31 janvier 2022. Tout projet dont la période d'exécution (implementation et soumission des rapports) allant au-delà du 31 Janvier 2022 ne sera pas pris en compte

**Direction Stratégique Eligible:**

La portée de cet appel est limitée à certaines Priorités d'Investissement de la **Direction Stratégique 1** du CEPF (*Doter les communautés locales de moyens leur permettant de s'engager dans la gestion durable de 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique à l'échelle du paysage*), et de la **Direction stratégique 4** (*Renforcer la capacité des organisations locales de la société civile, y compris les groupes de populations autochtones, de femmes et de jeunes, pour conserver et gérer la biodiversité d'une importance mondiale*).

**Les projets ne doivent porter que sur une seule Direction Stratégique mais peuvent couvrir une ou plusieurs Priorités d'Investissement au sein de celle-ci.** Veuillez consulter les indications supplémentaires ci-dessous :

- **Direction Stratégique 1:** nous sollicitons des LDI pour des projets contribuant à:
  - Renforcer l'élaboration et/ou la mise en oeuvre de plans d'utilisation des terres, du régime foncier et des réformes forestières en vue de faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées.

- Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion participatifs qui favorisent la collaboration des parties prenantes dans la gestion des aires protégées. La priorité sera donnée aux ONG qui peuvent démontrer ce qui suit,
  - O Ils ont déjà initié ce processus et peuvent le réaliser dans la limite du calendrier et du budget du projet;
  - O avoir déjà effectivement engagé toutes les parties prenantes concernées et obtenu leur consentement;
  - O Au moins un des plans d'action peut être mis en œuvre dans la limite du calendrier et du budget du projet.
  
- Démontrer la création d'emplois et de moyens de subsistance durables pour les communautés locales qui agiront comme des incitations à la conservation des sites prioritaires **axées uniquement sur les produits forestiers non ligneux.**
  
- **Strategic Direction 4:** ici, nous sollicitons des LDI pour des projets contribuant à:
  - Etablir et renforcer des organisations, associations et réseaux de conservation et de développement **dirigées par des femmes visant à favoriser l'égalité des sexes** dans la gestion des ressources naturelles et le partage des avantages.
  - Renforcer la capacité de communication des organisations de la société civile locale en appui à leur mission et pour sensibiliser le public à l'importance des objectifs de conservation. Il peut s'agir, par exemple, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de communication, de la création et la gestion d'un site web et/ou des médias sociaux pour communiquer votre travail, de soutenir la formation d'une personne chargée de la communication au sein de votre organisation, etc.
  - Établir des réseaux ou des partenariats entre les groupes de la société civile, le gouvernement et les acteurs du secteur privé pour faciliter le renforcement des capacités, éviter la duplication des efforts et maximiser les impacts. Les exemples de réseaux/partenariats incluent, mais ne sont pas limités à:
    - o un partenariat avec le gouvernement/secteur privé et une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables,
    - o un partenariat entre une ou plusieurs ONG et un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées/publiques,
    - o un groupe de travail national se concentrant sur le suivi et la conservation des Zones Clés de Biodiversité (KBA) et comprenant des représentants de différents secteurs.

**Procédure d'Application :**

Avant de soumettre une Lettre d'Intention (LDI), les candidats sont encouragés à discuter les idées de proposition et critères d'éligibilité avec leurs mentors respectifs.

Tous les candidats à cet appel peuvent soumettre une LDI en anglais, en français ou en portugais. Les modèles de LDI pour les petites subventions sont disponibles en anglais [ici](#), en français [ici](#), en portugais [ici](#) et les lignes directrices pour la présentation des demandes sont disponibles [ici](#).

Les LDI complétées pour les projets de petites subventions doivent être envoyées en pièce jointe à l'adresse électronique [cepf-gfwa-sgp@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-sgp@birdlife.org). La réception de la demande fera l'objet d'un courriel servant d'accusé de réception. Les candidatures sur papier ne sont pas acceptées.

Les LDI peuvent être envoyées à tout moment dans le délai imparti. Les propositions de projet seront évaluées au fur et à mesure et la décision finale sera communiquée au plus tard 6 semaines après la date limite de réception des candidatures. Si la demande est acceptée, le candidat doit compter environ 4 semaines entre l'approbation du projet et la signature du contrat de subvention.

**Veillez noter qu'une seule demande sera prise en considération par organisation. Les candidatures multiples d'une organisation ne seront pas étudiées.**

#### **Information Complémentaire :**

Vous trouverez plus de détails sur la procédure de candidature sur le site du CEPF [ici](#) et des conseils pour le financement de votre projet en anglais [ici](#). Tous les candidats potentiels doivent se référer au profil d'écosystème et aux références suivantes :

- Les Zones Clés de Biodiversités (KBA) et les Corridors de Conservation sont indiqués dans le profil d'écosystème – version en [Anglais](#) et en [Français](#)
- Les projets des bénéficiaires du CEPF : accessible en suivant ce [Lien](#)

Les candidats sont fortement encouragés à se familiariser avec la stratégie d'investissement globale du CEPF dans le Hotspot de biodiversité des forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest (GFWA), qui est résumée en anglais [ICI](#), en français [ICI](#) et en portugais [ICI](#).

**Veillez noter que les projets qui se rapprochent le plus de la stratégie d'investissement et qui démontrent un rôle de premier plan pour les organisations locales de la société civile seront favorisés.**

Les subventions ne peuvent pas être utilisées pour : (i) l'achat de terres ; (ii) le déplacement, la destruction ou la modification de tout bien culturel physique (y compris ceux ayant une valeur archéologique, paléontologique, historique, religieuse ou naturelle unique) ; (iii) la réinstallation de personnes ou toute autre forme de réinstallation involontaire ; ou (iv) la capitalisation de fonds fiduciaires. Toutes les activités doivent être conformes aux politiques de sauvegarde sociale et environnementale du CEPF, qui peuvent être consultées [ici](#).

Le CEPF et BirdLife International se sont engagés à intégrer le genre dans leurs portefeuilles. Les candidats doivent concevoir des projets et rédiger des propositions qui tiennent compte des questions de genre dans la réalisation de leurs impacts sur la conservation. Le CEPF a développé plusieurs documents qui

peuvent aider les candidats à concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets sensibles au genre ([boîte a outils sur le genre du CEPF](#)) et comprendre ce que le CEPF recherche dans une proposition ([CEPF Gender Fact Sheet](#)). Visitez [la page Web du CEPF sur le genre](#) pour en savoir plus sur la façon dont le CEPF aborde la question du genre dans les projets qu'il soutient.

#### Contacts :

Avant de soumettre une lettre d'intention, les candidats peuvent contacter l'équipe régionale de mise en œuvre (RIT) et le responsable sous-régional de la région pour s'enquérir de l'éligibilité du concept et des sites de leur projet, aux adresses ci-dessous :

- Équipe régionale de mise en œuvre :

[cepf-gfwa-sgp@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-sgp@birdlife.org),

- São Tomé et Príncipe :

Mariana Carvalho

[Mariana.Carvalho@birdlife.org](mailto:Mariana.Carvalho@birdlife.org)

- Cameroun :

Paul Ngafack

[Paul.ngafack@birdlife.org](mailto:Paul.ngafack@birdlife.org)

#### Information Générale :

Le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) est conçu pour conserver la biodiversité dans les Hotspots - zones à la fois les plus riches et les plus menacées sur le plan biologique. Le CEPF est une initiative de financement conjointe de l'Agence Française de Développement (AFD), de Conservation International (CI), de l'Union Européenne (UE), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Gouvernement Japonais et de la Banque Mondiale. L'objectif fondamental est de s'assurer que la société civile est engagée dans la conservation de la biodiversité. Plus d'informations sur le CEPF peuvent être trouvées sur [www.cepf.net](http://www.cepf.net).

Le Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes couvre une superficie de 621 705 kilomètres carrés, et peut être divisé en deux sous-régions : 'l'écosystème forestier de Haute Guinée', s'étend de la Guinée à l'ouest, à travers la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et légèrement le Bénin ; et 'l'écosystème forestier de Basse Guinée', d'une grande partie du sud du Nigéria, au sud-ouest du Cameroun, et à São Tomé et Príncipe ainsi que les îles au large de la Guinée Équatoriale. Les Forêts Guinéennes comportent des niveaux impressionnants de biodiversité avec des niveaux élevés en termes de richesse d'espèces et d'endémisme. Le Hotspot fait face également à beaucoup de menaces permanentes qui ont entraîné la perte de plus de 85% du couvert végétal originel.

La niche d'investissement du CEPF dans le Hotspot des Forêts Guinéennes a donc pour objectif de fournir aux Organisations de la Société Civile (OSC), aux niveaux local, national et international, les outils, la capacité et les ressources nécessaires pour établir et maintenir des partenariats multipartites qui

démontrent les modèles de croissance durable ; ciblant les populations les plus pauvres, tout en atteignant les objectifs de conservation prioritaires. Ce créneau d'investissement du CEPF pour le Hotspot a été formulé par le biais d'un processus participatif qui a engagé la société civile, les bailleurs, les agences gouvernementales, le secteur privé et d'autres acteurs à travers toute la région. Les résultats de ce processus et la stratégie de cinq ans (2016-2021) que le CEPF a identifié pour soutenir la conservation de la biodiversité dans la région des forêts guinéennes d'Afrique de l'ouest sont détaillés dans le profil d'écosystème disponible [ici](#).